

Prise en charge de la santé bucco-dentaire des personnes âgées

NIVEAU 2 : FORMATION « CORRESPONDANT EN SANTÉ ORALE (CSO) EN EHPAD »



OBJECTIFS

- Créer une dynamique dont le CSO sera l'animateur et le garant pour travailler dans la continuité et améliorer les pratiques.
 - Prévenir la dénutrition et améliorer la santé bucco-dentaire des personnes âgées.
 - Intégrer la problématique bucco-dentaire comme priorité en accompagnement de la prévention de la dénutrition au quotidien.
 - Aider les référents à coordonner le projet d'établissement « santé bucco-dentaire »
- pour assurer une prise en charge adaptée des résidents.
 - Promouvoir un projet monté en équipe en fédérant les différents intervenants autour de ce projet (aides-soignants, cadres infirmiers, médecins coordinateurs...).
 - Développer et maintenir les connaissances et les compétences du personnel soignant dans le domaine de la santé bucco-dentaire.

CONTENU DE LA FORMATION

JOUR 1

- Présentation de la formation et de ses objectifs.

Module 1 : Éducation à la santé

- Comprendre les déterminants qui vont permettre d'accompagner un résident pour un changement de comportement.
- Amener le CSO à modifier la perception des équipes soignantes afin de faciliter la mise en place d'un accompagnement individualisé des résidents.
- Comprendre les freins et identifier les leviers.

Module 2 : Santé bucco-dentaire

- Présentation de la formation et de ses objectifs.
- Identification des représentations des stagiaires et de leurs attentes : brainstorming.
- Plusieurs thèmes généraux sont ensuite développés autour de la santé bucco-dentaire.
- Introduction et problématique de la santé bucco-dentaire de la personne âgée.
- Conséquences du vieillissement sur la santé bucco-dentaire.

- Impact de la santé bucco-dentaire sur la qualité de vie.
- Connaître la cavité buccale, origine des pathologies bucco-dentaires.
- Alimentation et santé bucco-dentaire.

Module 3 : Hygiène bucco-dentaire

- Méthodes de brossage et d'entretien des prothèses : démonstrations, jeux de rôle, mise en pratique, études de cas cliniques (si possible, passages en chambres)...
- Présentation de la plaquette pédagogique qui sera laissée aux référents formés.
- L'importance de la santé bucco-dentaire chez la personne âgée sur sa qualité de vie et les répercussions sur la santé globale.
- Le dépistage précoce des pathologies bucco-dentaires par un simple examen visuel.
- L'aide à la réalisation de l'hygiène bucco-dentaire et l'entretien de prothèses dentaires.
- Une dernière partie rédigée sous la forme de questions-réponses.
- Présentation du protocole d'hygiène bucco-dentaire en Ehapd.

JOUR 2

Module 4 : Hygiène bucco-dentaire

- Interrelations de la santé bucco-dentaire sur les pathologies générales, une origine infectieuse et/ou inflammatoire : Le patient à risque cardiovasculaire / Le patient diabétique / Le patient immunodéprimé / Le patient porteur de prothèses articulaires.
- Interrelations des pathologies et thérapeutiques sur la santé bucco-dentaire.
 - Prises médicamenteuses : anticoagulants, bisphosphonates, chimiothérapie...
 - Le patient diabétique.
 - Patients sous interférons.
 - Maladies auto-immunes.

Module 5 : Évaluation des pratiques

- Principes d'amélioration des pratiques.
 - Les modes d'évaluation sans stigmatisation.
 - Mettre en place des améliorations progressives.
- Positionner le CSO en accompagnant.

Module 6 : Les missions des référents bucco-dentaires

- La santé orale au cœur du projet de chaque établissement.
 - Lien entre santé orale et qualité de vie.
 - Démarche qualité pour l'accueil des personnes âgées.
 - Quels freins au quotidien ?
 - Protocole individualisé par résident.
- Identifier les missions du référent bucco-dentaire.
 - Le positionnement du référent au sein de l'équipe.
 - Les leviers pour accomplir les missions de référent bucco-dentaire.
- Faciliter la prise en charge de la santé orale des résidents en proposant des relais au référent.
 - Identifier les différents acteurs de la prise en charge en santé orale.
 - Savoir relayer l'information auprès des personnes compétentes.
 - Repérer les situations qui nécessitent l'intervention d'un tiers.

JOUR 3 (demi-journée)

Module 7 : Suivi et retour d'expérience

- Évaluation de la mise en place de chaque projet CSO, avec l'appui d'un document de suivi établi avant cette journée et retourné au formateur avant
- ce dernier module. Ce document comporte un suivi quantitatif et qualitatif.
- Approfondissement des points clefs et travail en groupe pour étudier les solutions à même de lever les éventuels freins rencontrés dans la mise en place des projets.

LE + DE LA FORMATION

- Possibilité de réaliser la formation en intrarétablissement.
- Effet positif et moteur pour l'ensemble de l'établissement.



Des questionnaires d'évaluation des connaissances avant/après et de satisfaction distribués aux stagiaires servent d'indicateurs pour évaluer la formation.